

Manuel d'utilisation



valable pour :

50658484031001 - LB200 - 300mm, bleu, 1 Module, magnétique

50658484032001 - LB200 - 300mm, orange, 1 Module, magnétique

Document: 50658400002980 (A)

Langue : Français

Date : 08/2024

Standby-France, tous droits réservés

Si vous avez des questions techniques, veuillez contacter votre représentant commercial responsable ou le service clientèle central

Le copyright de ce document reste la propriété de Standby GmbH. La documentation contient des informations techniques qui ne peuvent être modifiées, copiées, reproduites, louées, complétées ou utilisées d'une autre manière sans l'accord écrit préalable de Standby-France.

Sous réserve de modifications techniques.

Limites des Responsabilités

LIMITES DES RESPONSABILITÉ

Les produits ont été développés conformément aux normes et réglementations applicables. Les informations recueillies dans la documentation technique tiennent compte de l'état de la technique ainsi que des connaissances et de l'expérience acquises au fil des ans.

STANDBY n'est pas responsable des dommages et des conséquences dus à :

- Non-respect des informations contenues dans la documentation du produit
- Utilisation non conforme du produit
- Assemblage et application de produits fabriqués par des opérateurs non qualifiés
- Modifications non autorisées effectuées par l'utilisateur ou l'opérateur lui-même
- Modifications techniques non soumises à ou approuvées par STANDBY
- Utilisation de pièces de rechange non approuvées par STANDBY

RESPONSABILITÉS DU CONSTRUCTEUR

- Le carrossier est entièrement responsable du montage de l'équipement sur le véhicule.
- Le carrossier doit définir les moyens et les matériels nécessaires au montage de l'équipement afin de livrer le véhicule équipé conformément à la réglementation.
- STANDBY n'est pas responsable des erreurs résultant d'une mauvaise définition du type de système de montage, des renforts, des trous dans le pavillon de toit, de l'état et de la qualité du système de montage, de l'utilisation ou non des points d'ancrage par le constructeur du véhicule et de la définition de l'alimentation électrique et de sa protection.
- Du système en fonction de la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR ET DE L'OPÉRATEUR

Les produits de signalisation sont des appareils professionnels qui ne peuvent être utilisés qu'à cette fin. Leur mise en œuvre est soumise à des obligations légales en matière de sécurité au travail auxquelles l'opérateur doit se soumettre. Il en va de même pour les règles de sécurité et de prévention des accidents ainsi que pour les règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces appareils sur la route est soumise au code de la route.

Obligations de l'opérateur :

- S'informer sur les réglementations applicables en matière de sécurité du travail
- Réalisation d'une analyse des risques liés aux conditions de travail spécifiques sur le site d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Lors de l'utilisation de l'appareil, vérifiez régulièrement l'adéquation des règles de mise en œuvre avec les règles et normes de sécurité applicables.
- S'assurer que l'opérateur a lu et compris le manuel d'utilisation de l'appareil.
- Veiller à ce que les utilisateurs soient régulièrement formés à leur utilisation et informés des dangers liés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Fournir au personnel un équipement de protection adapté à l'opération et veiller à ce qu'il soit utilisé.

Il est de la responsabilité de l'opérateur :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des appareils
- De veiller à ce que les dispositifs de sécurité soient vérifiés régulièrement

UTILISATION

Utilisation prévue

Le système de signalisation est destiné à être utilisé sur des véhicules ayant une tension de bord de 12 V ou 24V. En cas d'utilisation sur la voie publique, les dispositions légales doivent être respectées.

Utilisation inappropriée

Toute autre utilisation est considérée comme abusive.

Le fabricant n'est pas responsable des dommages résultant d'une utilisation inappropriée ; l'opérateur en supporte le risque.

Nettoyage des carénages

Pour le nettoyage, il convient d'utiliser un produit de nettoyage doux et sans alcool (liquide vaisselle, shampoing pour voiture), faute de quoi des fissures et autres dommages risquent de d'apparaître.

Nettoyage général

Si la rampe est nettoyée de manière intensive (par exemple avec un nettoyeur à haute pression ou lors d'un long lavage de voiture), il peut apparaître de la condensation à l'intérieur de celle-ci. Ce type de nettoyage doit être évité.

NOTE SUR L'INSTALLATION DE L'ANTENNE RADIO

Il est recommandé de monter l'antenne radio BOS à une distance de ≥ 1 m de la barre lumineuse afin d'éviter les interférences radio. La distance minimale absolue de 0,5 m ne doit jamais être dépassée.

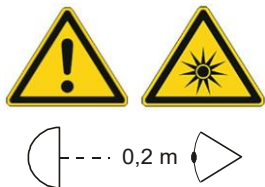
SERVICE CLIENTS

Le Service Clients de STANDBY est disponible pour toute information technique :

- Site web : standbyrsg.co.uk // standbygroup.se // standbygroup.com/fr
- Courriel : info@standbyrsg.co.uk / support-se@standbygroup.com / support-fr@standbygroup.com
- Téléphone : +44 1543 43 88 00 / +46 520 49 44 40 +44 1543 43 88 00 / +46 520 49 44 40 / +33 254 57 52 52

Dans un souci d'amélioration continue, nos collaborateurs sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant l'installation et utilisations de nos produits.

Consignes de sécurité

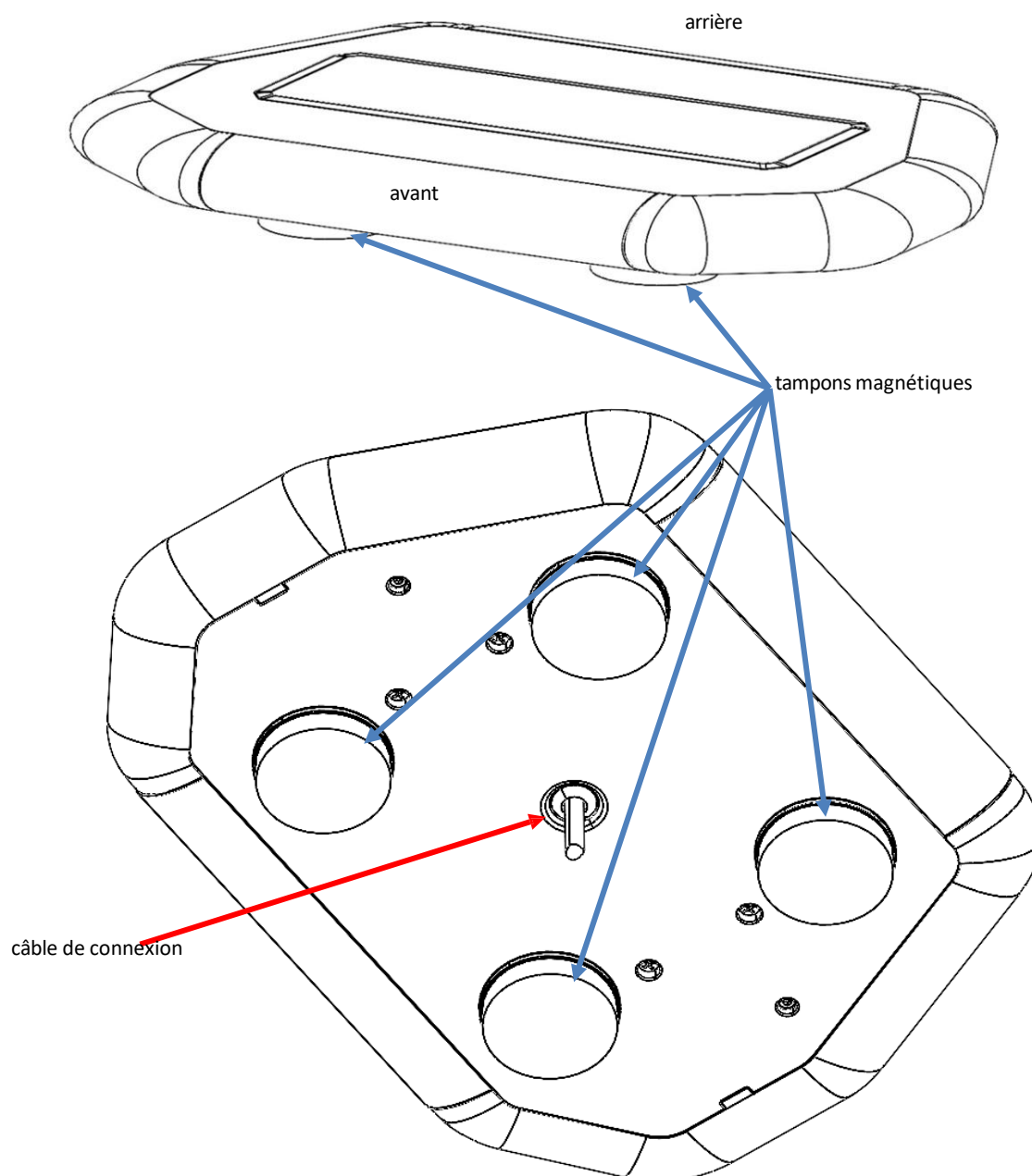


AVERTISSEMENT CONCERNANT LES RAYONNEMENTS OPTIQUES

Tous les composants optiques sont classés comme présentant un faible risque conformément à la norme DIN EN 62471. Ne regardez le faisceau lumineux des composants que pendant une courte période (max. 4 secondes) avec le carénage en place ! La distance minimale entre la source lumineuse et les yeux doit être de 0,2 mètres.

Chaque rampe est équipée de 4 patins magnétiques pour faciliter le montage sur le véhicule et d'un câble de connexion de 3 m de long avec une prise allume-cigare.

La sortie du câble se trouve au milieu de la rampe lumineuse.

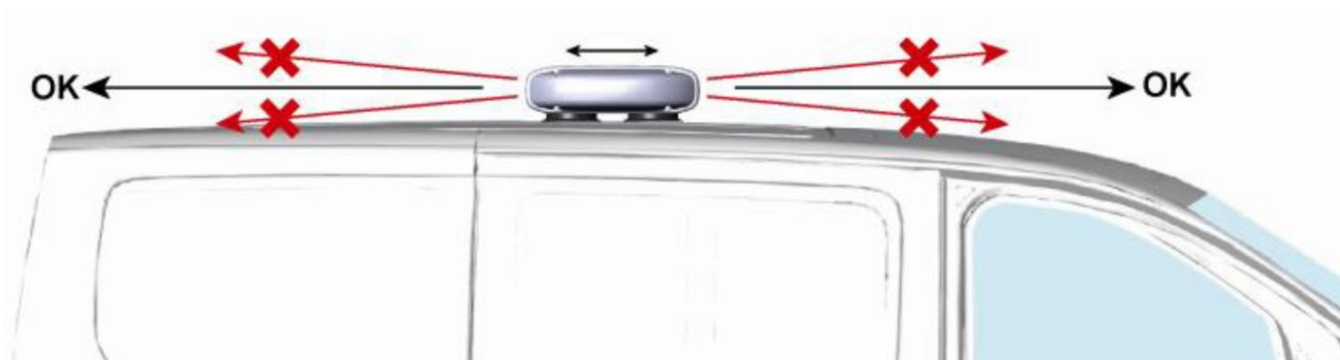


Instructions de montage



Avant de monter la rampe LB200 sur le toit du véhicule, assurez-vous que la surface sur laquelle les tampons magnétiques seront fixés est adaptée et en bon état.

La surface choisie doit être plane, exempte de glace et propre afin d'optimiser le contact magnétique entre le toit du véhicule et les tampons magnétiques. Nettoyez le toit du véhicule si nécessaire. Le toit du véhicule doit être adapté à un support magnétique. Les toits de véhicules en polyester ou dérivés ne sont pas compatibles !



Acheminez le câble de raccordement dans le véhicule par le chemin le plus court afin d'éviter les configurations dangereuses.

Assurez-vous que l'alimentation de la prise allume-cigare pour l'alimentation de la rampe lumineuse soit suffisante : 8 à 10 A



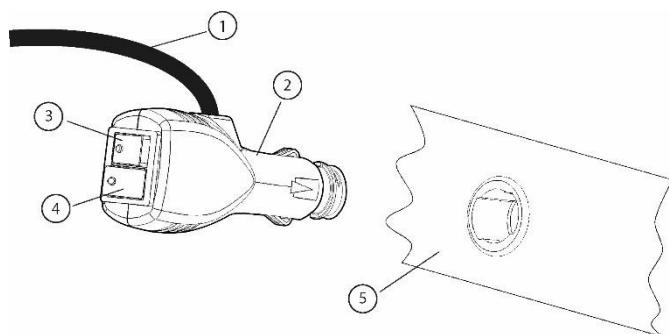
DANGER

NE PAS DÉPASSER LA VITESSE MAXIMALE DE 250 KM/H (155 M/H) AVEC LA RAMPE LUMINEUSE MONTÉE SUR LE TOIT DU VÉHICULE.

SI CETTE LIMITE DE VITESSE EST DÉPASSÉE, NOUS NE POUVONS PAS GARANTIR QUE LA RAMPE LUMINEUSE RESTE COLLÉE AU TOIT DU VÉHICULE.

Fonctionnement

Insérez la fiche de l'allume-cigare dans la prise de l'allume-cigare du véhicule.



1. Câble de raccordement de la rampe lumineuse
2. Prise allume-cigare
3. Interrupteur ON/OFF des feux bleus/orange
4. Commutateur (I-O-II) pour sélectionner le mode de fonctionnement
5. Prise allume-cigare du véhicule

- L'interrupteur (ON/OFF) permet d'allumer ou d'éteindre les feux bleus ou orange.
- Le mode de fonctionnement peut être sélectionné à l'aide du commutateur I-O-II :
 - O : Mode primaire Jour
 - I : Mode primaire Nuit
 - II : Mode secondaire

Réglage du mode de flash

possible à partir de la date de fabrication > 3124 (semaine 31/2024)

La rampe est livrée comme suit :

- O : Jour synchrone triple flash
- I : Nuit synchrone triple flash
- II : Jour synchrone triple flash

Pour modifier le mode de flash :

- Mettre l'interrupteur ON/OFF sur OFF
- Réglez le commutateur de mode de flash sur la position I ou II
- Remettre l'interrupteur ON/OFF en place
- La rampe lumineuse est en mode configuration pendant les 3 premières secondes qui suivent sa mise en marche. Si aucune sélection n'est effectuée pendant cette période, le mode de configuration est désactivé, sinon la rampe reste dans ce mode et le mode de flash peut être modifié.
- Pour changer de mode de flash, appuyez sur le commutateur de mode de flash (mode de flash primaire I-O-I ou mode de flash secondaire II-O-II). Chaque fois que vous appuyez sur ce bouton, la rampe change de mode selon le tableau ci-contre.
- Le mode de configuration est automatiquement désactivé si aucun interrupteur n'est actionné pendant plus de 3 secondes.
- Le mode de flash défini est mémorisé de manière permanente (le même mode de flash peut également être sélectionné pour I et II).

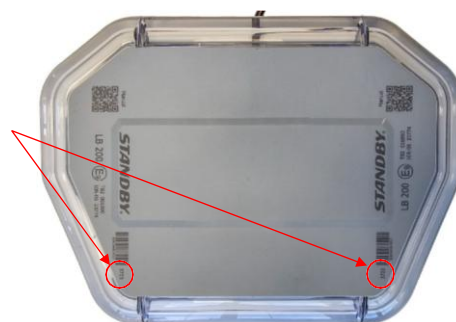
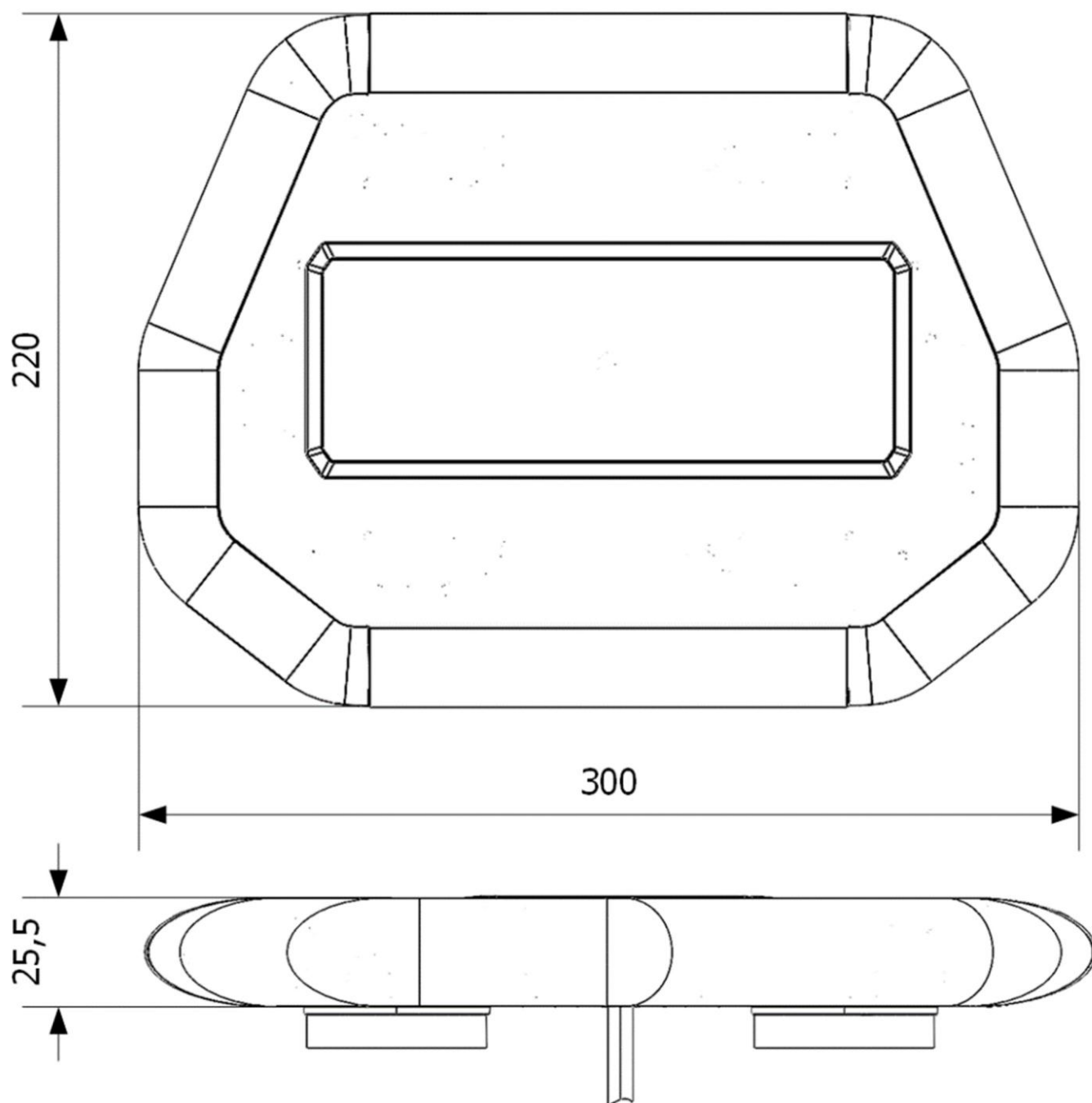


Schéma mode primaire (I)	Schéma mode secondaire (II)
Flash unique, synchrone	Flash unique, synchrone, jour
Double flash, synchrone	Flash unique, synchrone, nuit
Triple Flash, synchrone (réglage d'usine)	Double Flash, synchrone, Jour
Quadruple Flash, synchrone	Double Flash, synchrone, Nuit
Feu rotatif	Triple flash, synchrone, jour (réglage d'usine)
OACI	Triple flash, synchrone, nuit
	Quadruple Flash, synchrone, jour
	Quadruple Flash, synchrone, nuit
	Mode Patrouille, Jour
	Mode Patrouille, nuit
	Feu rotatif, jour
	Feu rotatif, nuit
	OACI, jour
	OACI, Nuit
	OFF

Dimensions



Données techniques

DONNÉES TECHNIQUES	
Tension d'utilisation	12/24 VDC (10 ... 30 VDC)
Consommation	3 A
Couleur de LED	Bleu ou ambre
Couleur de lentille	clair
Mode de flash	Triple flash en mode jour et nuit, feu de croisement
Montage	support magnétique
Classe de protection	IP67
Poids	environ 2,5 kg
Température ambiante	-40°C - +65°C
Câble de connexion	3 m avec prise allume-cigare
Longueur	300 mm
Hauteur	25,5 mm (sans tampons magnétiques)
Profondeur	220 mm
Agréments	ECE R10, CISPR 25 Classe 3 ECE R65 Classe 2



When attention matters.
